



02 54 03 49 00




mairie@reuilly.fr

www.reuilly.fr

LES ÉLUS VOUS INFORMENT

MAI 2023

N° 234

Retrouvez-nous sur nos réseaux :   

MOT DU MAIRE

Chères Reuilloises, chers Reuillois,

Le samedi 15 avril dernier, avec André LAIGNEL, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun, **nous avons inauguré la déchetterie modernisée de Reuilly**. Après six mois de travaux, c'est une installation totalement transformée qui est mise à la disposition des usagers, qui traite les aspects de **sécurité et de salubrité**, essentiels dans une déchetterie. Au-delà, une plateforme desservant les différentes bennes **facilite la circulation** et un ensemble de points de collecte **accroît les possibilités de tri** pour une meilleure valorisation des déchets.

Le traitement des déchets constitue un nouveau challenge pour les collectivités. La réduction drastique des capacités d'enfouissement, sachant que notre Région ne dispose pas d'unité d'incinération et que le tri, la valorisation des déchets non biodégradables et la mise en compost des déchets biodégradables peine à entrer dans les habitudes de nos concitoyens, nous conduit inexorablement vers les plus grandes difficultés.

Des réflexions en terme de solutions sont en cours dans le cadre de l'adaptation du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

À cela s'ajoute l'augmentation des coûts (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), coûts de l'enfouissement, réorganisation du traitement vers la plateforme de Châteauroux, qui accroissent le montant de la redevance facturée aux ménages.

Nous aurons à terme les bonnes filières de traitement, toutefois, les prévisions de volumes à traiter seront revues sensiblement à la baisse, à l'aune des capacités de valorisation des déchets recyclables.

Aussi, notre priorité à tous, dès maintenant, consiste à **respecter de la façon la plus stricte, les consignes de tri** : mieux nous trierons, moins nous enverrons à l'enfouissement. Ainsi, nous stabiliserons les coûts.

J'observe depuis quelques semaines, **de plus en plus de rejets de collecte pour défaut de tri**, sur les sacs noirs. Ceux-ci demeurent sur les trottoirs et doivent, à ma demande, être enlevés par les services techniques municipaux. Cette situation est regrettable et pénalise tous ceux qui trient (la majorité) et qui voient leur ville souillée à de multiples endroits.

J'appelle toutes celles et tous ceux qui rencontrent des difficultés quant à l'application des consignes de tri, à se mettre en relation avec la Mairie. Votre sac refusé doit être à nouveau trié par vos soins et présenté à la collecte suivante.

Je compte sur l'engagement de tous pour un tri efficace de nos déchets et le maintien de notre ville, propre.

Bien à vous, Yves Guesnard

RENTRÉE SCOLAIRE

C'est le moment de l'inscription scolaire. **Elle concerne les enfants accédant au CP, les enfants entrant en maternelle (enfants nés en 2020) et les enfants de nouveaux arrivants sur la commune.** Nous en profitons également pour demander aux autres familles de nous signaler toute information qui aurait évolué au cours de l'année passée.

Le dossier d'inscription est disponible sur notre site internet <https://www.reuilly.fr> en suivant le lien sur la première page. Il vous appartient de le retourner complété avec l'ensemble des pièces demandées par mail à l'adresse : mairie@reuilly.fr.

Pour les personnes ne disposant pas de moyens informatiques, il est possible de retirer le dossier (et la liste des pièces à rassembler) en mairie et de le rapporter une fois complété.

Le dossier et ces pièces sont à retourner en mairie avant le 16 juin.

Il est possible, **pour les parents d'enfants entrant en maternelle, de rencontrer la directrice de l'école.** Appelez le 02 54 49 21 11 pour prendre rendez-vous.



ACCÈS À LA SANTÉ



CABINET DE TÉLÉCONSULTATION

Le cabinet de téléconsultation est ouvert du lundi au vendredi de 17h à 19h, avec ou sans rendez-vous. Il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous, mais les personnes avec rendez-vous seront prioritaires. Il suffit d'appeler la mairie au **02 54 03 49 00** aux horaires d'ouverture de celle-ci. Le cabinet se situe à la **Maison du Square, 5 rue Rabelais**, à côté de la Maison de Reully. Munissez-vous de votre carte vitale, de votre carte bancaire et de votre téléphone portable.

PERMANENCE D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Les docteurs **Sami BENDRISS** et **Lahcen BOUZIDI** proposent, tous les samedis, des permanences de médecine générale en cabinet à Reully. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le même secrétariat pour les 2 médecins au 02 54 49 74 38 entre 9h et 11h30 ou passer par Doctolib. Les consultations se déroulent dans le cabinet mis à disposition, Maison du Square, rue Rabelais (même entrée que la borne de téléconsultation).

PERMANENCE D'UNE OPTICIENNE

Carlyne DESBOIS, opticienne de Vision Chapelloise à la Chapelle-Saint-Ursin, propose **2 demi-journées de permanence toutes les deux semaines** à la Maison du Square à Reully. Permanence de Mai : mardi 2 mai de 9h30 à 13h, jeudi 4 mai de 14h à 19h et mardi 16 mai de 9h30 à 13h.

NOUVELLE KINÉSITHÉRAPEUTE À REULLY

Afin d'étoffer l'offre médicale et paramédicale à Reully et de mieux répondre à vos demandes, **Grégory D'HAUTCOURT s'est associé à une nouvelle kinésithérapeute, Silvia LUPU**. Ils exercent tous les deux dans le local situé au 23 rue de la République.

AIDE ALIMENTAIRE

Voici les prochaines dates de distribution de l'aide alimentaire : les **mercredis 3, 17 et 31 mai** à l'**Espace Paule COUTY**.



RECHERCHE SIGNALERS DE COURSE

À l'occasion de leur course de cyclisme régional, l'**UFOLEP recherche des signaleurs disponibles le dimanche 11 juin 2023**.

Amateurs de vélo, ou non, faites vous connaître auprès de la mairie au **02 54 03 49 00**.



POUR LES SENIORS

SORTIE MENSUELLE

Le 24 mai prochain, une visite du château de **Mehun-Sur-Yèvre** et une balade dans le parc vous sont offertes. Un goûter viendra conclure cette sortie. Information et inscription en mairie.



CHLOROTHALONIL ET EAU POTABLE

Les médias se font écho de la contamination à vaste échelle de l'eau potable par une substance : le **chlorothalonil**. Celle-ci est recherchée à travers les analyses de l'eau diligentées par l'ARS dont la dernière date de 2022. Elle fait apparaître à **Reully un résultat tout à fait rassurant de 0,01 microgramme par litre soit 100 fois moins que la limite autorisée**.

POUR LES JEUNES

Retour sur un mois d'avril riche en activités pour les enfants avec une chasse aux œufs organisée en centre-ville le 8 avril, des œufs en chocolat offerts aux écoles la semaine suivante et un éveil musical le 19 avril pour les 3 à 5 ans.





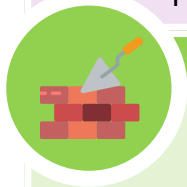
MÉDIATHÈQUE

La médiathèque sera exceptionnellement **fermée** à l'occasion du pont de l'Ascension le vendredi 19 et samedi 20 mai. Merci de votre compréhension.

PERMANENCE DES IMPÔTS



Vous êtes dans l'incompréhension face à vos déclarations aux impôts ? Immobilier, revenus, foncier, etc ... **France Services Reuilly accueille 2 conseillers de la Direction Générale des Finances Publiques le 5 mai après-midi pour répondre à toutes vos questions.** Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à France Services Reuilly au 02 54 03 50 15 ou sur place, au bureau de La Poste de Reuilly.



REUILLY SE TRANSFORME

DÉCHETTERIE

Les travaux sont terminés et elle a rouvert ses portes depuis le 17 avril.



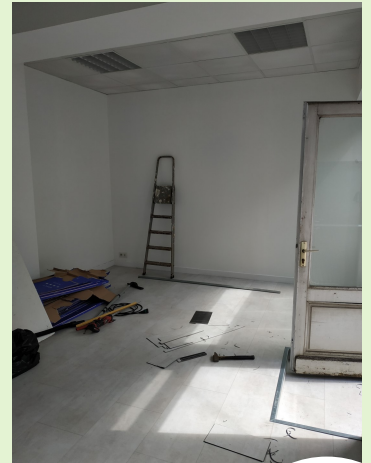
◀ CAMPING

6 tonnes de gravillons ont été étalés au camping pour refaire les allées le 20 avril dernier par les services techniques de la commune.

TAMPONS D'ASSAINISSEMENT

Les tampons d'assainissement, plus communément appelés « plaques d'égout » vont être **renouvelés au rythme de 4 par an par Suez.** L'objectif

est de **changer les plus bruyants** dans un premier temps à commencer par ceux de la Place des Écoles.



LOCAL 15 RUE NATIONALE ▶

Les travaux du local, qui permettra à l'orthophoniste de s'installer à partir de septembre, avancent à un bon rythme. **Travaux de rafraîchissement** d'une part avec le revêtement de sol, la peinture et les dalles de plafond, mais également **énergétiques** avec des radiateurs plus performants et un système d'éclairage LED.

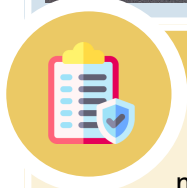
ZONE BLEUE RUE DE LA RÉPUBLIQUE



La zone de stationnement réglementée par disque a été mise en place le mois dernier.

Contrairement à ce qui a été indiqué dans le feuillet du mois dernier, elle se situe entre la boulangerie BERNARDET et la boulangerie TAUVY, rue Rabelais incluse.

Le stationnement sur ces places est soumis à l'apposition d'un **disque horaire** sous le pare-brise du véhicule. Dans la zone bleue de la rue de la République, **le disque est obligatoire du mardi au samedi (hors jours fériés), de 9h à 19h.** Il vous est possible de vous procurer un disque de stationnement gratuitement en mairie.



LE DICRIM DE LA COMMUNE EST DISPONIBLE

Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRiM)** vous est joint à ce feuillet. C'est un **document récapitulatif à conserver** qui a pour vocation d'indiquer en **prévention** les mesures de protection répondant aux risques majeurs pouvant survenir dans la commune. Les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation d'un risque vous sont présentées de manière didactique. Quelques liens, numéros d'appel et informations supplémentaires sont également indiqués.

Ce document est affiché en mairie et une copie peut vous être fournie gratuitement sur demande.

ASSOCIATIONS

FOIRE AUX PLANTS ET TOMBOLA

L'Association Gym Volontaire Reuilloise organise une tombola à partir du 1^{er} mai. Les enveloppes (toutes gagnantes) seront vendues au prix de 1,50€ par les adhérents de l'Association et chez les commerçants de Reuilly. Les lots seront à retirer à la Maison des Tournelles, rue Voltaire, les vendredi 19 mai et samedi 20 mai de 9 h à 12h, ainsi qu'au stand de l'association lors de leur Foire aux Plants le dimanche 21 mai, de 8h à 12h sur la place de la République à Reuilly.

CRÉATION OFFICIELLE DE REUILLY-ZIC

Peut-être les avez-vous déjà entendu à l'occasion de manifestations locales, les membres de **Reuilly-Zic se sont officiellement lancés en tant qu'association**. Le groupe de musique est formé par Marion MOREAU, Karen RUFFIN, Thierry BREUILLAUD, Denis COUTY, Dominique PETIT et Laurent SEGUI. Ensemble, ils reprennent de grandes chansons populaires des années 60 à 80.

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Le concert de l'École de Musique de Reuilly a lieu le dimanche 14 mai et, nouveautés pour cette soirée, l'auditoire découvrira la nouvelle association des chorales « Reuilly - Saint-Florentin » et la participation exceptionnelle de l'Orchestre Départemental Junior composé d'une trentaine de musiciens qui interpréteront 7 morceaux sous la baguette du chef d'orchestre. La présence de l'ODJ constitue pour Reuilly un moment privilégié favorisant la découverte et l'échange sur la pratique musicale.

HÉBERGEMENT ET CAFÉ-RESTAURANT



LE BISTROT ►

Le nouveau Café-Restaurant de Nathalie Lafond et son équipe ouvre ses portes en mai. Il se situe au domaine Lafond au 8 route de Saint-Pierre-de-Jards. Plus de renseignements au 07 82 45 66 74.

◀ MAISON CÉVIN GALIETTE

Nouveau gîte sur la commune, au cœur du village dans une bâtisse du XV^{ème} siècle entièrement restaurée. Informations au 06 23 83 94 65.



Nathalie Lafond

LE BISTROT
RESTAURANT

OPEN

LA PAROLE À L'OPPOSITION




Chèr(es) Reuillois(es),

Lors du dernier conseil municipal, le vote du budget 2023 et l'augmentation de la fiscalité locale de 13 % étaient à l'ordre du jour. Nous avons voté contre.

En effet, il nous semble préjudiciable de faire supporter de façon systématique l'ensemble des hausses aux habitants, déjà touchés par l'inflation et l'augmentation des taxes de la CCPI.

D'autres points nous ont alerté dont la proposition d'investir 43 000 € pour deux brumisateurs à la plaine de jeux du Cluzeau.

Nous avons évoqué sur le précédent feuillet les travaux de sécurisation routière de la commune, Monsieur le Maire nous a précisé qu'ils n'étaient pas prévus sur ce budget.

Contact : avanconsensemblereuilloy@gmail.com,  ou 07 81 09 70 86

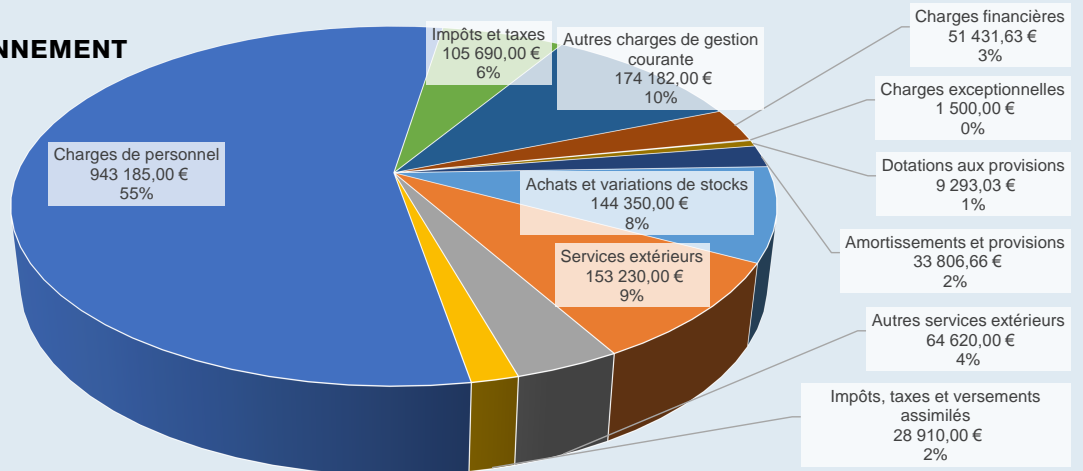
Marine Cousset, José Carvalho, David Grolleau, Sandrine Pain

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Chaque année, la municipalité a à cœur de vous présenter la répartition des dépenses et de recettes de la commune de façon simplifiée, parlante et graphique. Voici la prévision pour l'année 2023 :

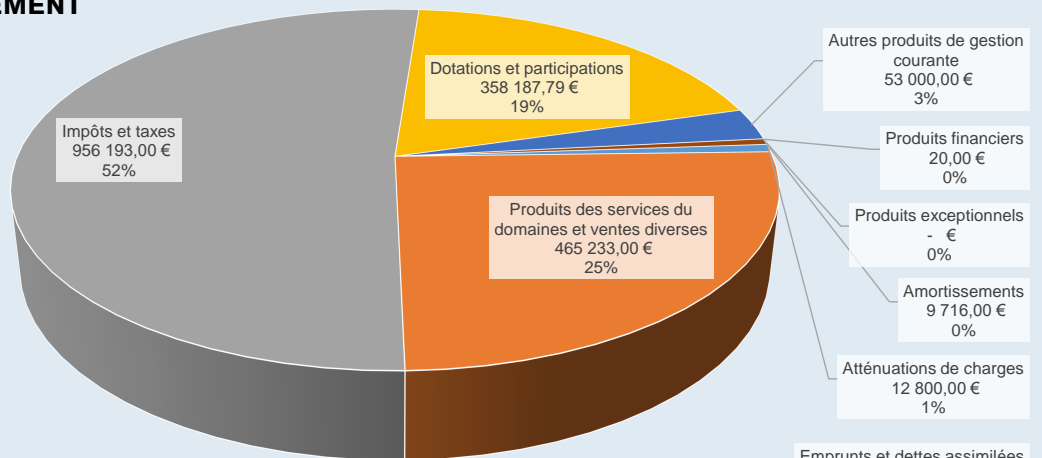
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total : 1 710 198 €



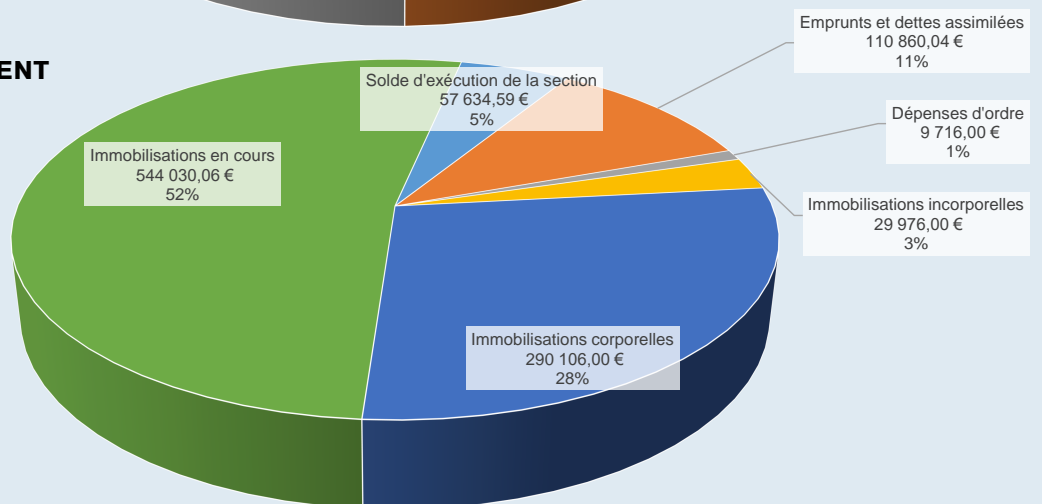
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total : 1 855 149 €



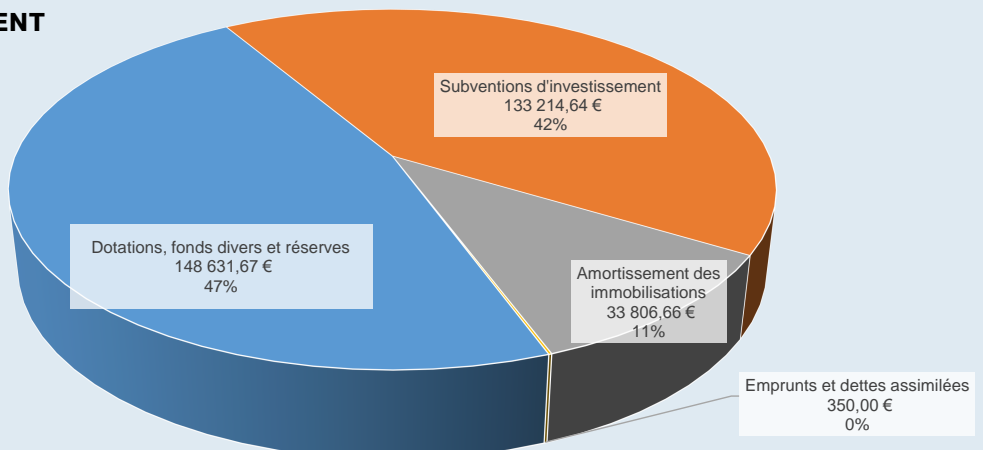
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total : 1 110 127 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total : 322 801 €



PROCHAINES MANIFESTATIONS

♦ **4 AVR. → 30 MAI** : Exposition « Observons les oiseaux » à la médiathèque,

du 8 avril au 18 mai

Daniel COZETTE (pastel)



Martine RIGOLET (sculpture)



Maison de Reuilly
Entrée libre et gratuite
le mardi, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

7 rue Voltaire, 36260 Reuilly
maisondeuilly@reuilly.fr 02 54 49 10 47

École de Musique

Concert 2023

DIMANCHE 14 MAI 15 h

ORCHESTRE départemental junior

CHORALES Reuilly St Florentin

ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

ENTRÉE GRATUITE

Salle des Fêtes - 36260 REUILLY

Annie BÉQUET (peinture)

du 20 mai au 28 juin



Jean-Claude BÉQUET (tournage sur bois)



Maison de Reuilly
Entrée libre et gratuite
le mardi, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

7 rue Voltaire, 36260 Reuilly
maisondeuilly@reuilly.fr 02 54 49 10 47

domaine CHARPENTIER

8^{ème} Edition • 27 & 28 MAI 2023 •

DOMAINES auront regroupés, le cours de Géo parait pour les fins palais

PRODUCTEURS locaux pour les gourmands qui n'ont pas de se justifier, le Summer body c'est pour lundi

100 000 de bonnes raisons de se retrouver... et de découvrir toutes nos animations

Retrouvez l'ensemble de notre programme sur notre page Facebook
Domaine Charpentier - Reuilly / Quincy

Route de Saint-Pierre de Jards (d28) 36260 Reuilly

♦ **8 AVR. → 18 MAI** : Expositions de Martine RIGOLET (sculpture) et de Daniel COZETTE (pastel) à la Maison de Reuilly,

♦ **6 MAI** : Goûter des aînés organisé par la Municipalité et le CCAS à la Salle des fêtes,

♦ **6 & 7 MAI** : Interclubs de Reuilly du Judo-Club Reuillois au Dojo de la Halle JP BERLOT,

♦ **7 MAI** : Championnat départemental double de l'Amicale Boule Reuilloise de la Halle JP BERLOT,

♦ **8 MAI** : Cérémonie du 8 mai organisé par la Municipalité et l'UNC-AFN au Monument aux Morts,

♦ **11 MAI** : Assemblée Générale d'Imagin'Reuilly à la Maison des Tournelles,

♦ **13 MAI** : Réception pour les nouveaux arrivants organisée par la Municipalité à la Maison de Reuilly,

♦ **13 MAI** : Broc'Bécane organisé par l'Imagin'Reuilly au profit du Téléthon, Place George Sand, Déplacé au 10 juin

♦ **13 MAI** : Concours interne Gentlemen de l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle JP BERLOT,

♦ **14 MAI** : Randonnée pédestre de l'Union Sportive de Reuilly, départ au Stade d'honneur,

♦ **14 MAI** : Audition de fin d'année de l'École de musique, chants de la chorale et concert de l'Orchestre départemental Junior à la Salle des fêtes,

♦ **19 MAI** : Conférence sur le Caravage par Fabrice CONAN organisé par la Municipalité à la Maison de Reuilly,

♦ **20 MAI → 28 JUIN** : Expositions de Jean-Claude BÉQUET (Tournage sur bois) et d'Annie BÉQUET (Peinture à l'huile) à la Maison de Reuilly,

♦ **21 MAI** : Foire aux plants organisée par la Gymnastique volontaire sur la Place de la République,

♦ **25 MAI** : Boule Santé de l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle JP BERLOT,

♦ **27 & 28 MAI** : Cave ouverte du domaine Charpentier au Bourdonnat,

♦ **29 MAI** : Tournoi U11/U13 de l'Union Sportive de Reuilly au Stade d'honneur,

♦ **3 JUIN** : Sensibilisation sur la Berce du Caucase et l'Ambrosie organisée par le CPIE Brenne-Berry, rendez-vous place des Tilleuls à la Ferté.

La médiathèque de Reuilly vous propose

OBSERVONS LES OISEAUX L'EXPOSITION

Du 4 avril au 30 mai 2023

biotope memory

Mediatheque de Reuilly - 30 rue de la République
mediatheque@reuilly.fr - 02 54 21 79 67
Mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
jeudi, samedi de 10h à 12h

lire écouter voir découvrir

DIMANCHE 14 MAI 2023

STADE MUNICIPAL

Union Sportive de Reuilly organise

Challenge QUERO Randonnée

PEDESTRE & VTT (Pour tous)

Ravitaillements sur les parcours

3^{ème} EDITION

Inscriptions sur place

Repas champêtre le midi

REUILLY

8 kms

22 et 40 kms

12 kms

18 kms

Tableaux : RANNO SETTE : 7€ RANNO -12 ANS : 1,5€ RANNO + BARBECUE : 6€

Départ échelonné entre 7h30 à 8h

E. Leclerc ISSOULUN

SCHOEN Fournisseur de balcons

CHAMPILLIARD

REUILLY

21 MAI 2023

FOIRE AUX PLANTS

Place de la République 8 h - 14 h

Organisée par la Gymnastique Volontaire Reuilloise

CPIE BRENNÉ-BERRY

Sortie à la découverte de l'Ambrosie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase

Samedi 3 juin, Place des Tilleuls, à la Ferté, Reuilly (36) 10h-12h

Ces plantes exotiques envahissantes représentent un enjeu de santé publique majeur. L'Ambrosie à feuilles d'armoise est une plante dont le pollen cause de fortes allergies en plus d'affecter le bon développement des cultures. Dans le cas de la Berce du Caucase, sa sève est dite phototoxique (brûlures sur la peau après exposition au soleil).

Une matinée pour apprendre à les identifier, à connaître leurs dangers et à s'en protéger. À la fin, les échanges se poursuivront autour d'un verre !

Inscriptions et renseignements : CPIE Brenne-Berry info@cpiebrenne.fr 02 54 39 23 43




LA COMMUNE VOUS INFORME SUR LA CONDUITE À TENIR FACE AUX RISQUES MAJEURS

LES 2 MOYENS D'ALERTE
(VOIR DÉTAILS AU VERSO)

LA SIRÈNE D'ALARME DE LA MAIRIE

FR-ALERT
(NOTIFICATION OU SMS AUTOMATIQUE DE LA PRÉFECTURE)

RISQUES MAJEURS AUXQUELS JE PEUX ÊTRE EXPOSÉ	QUE DOIS-JE FAIRE QUAND JE SUIS ALERTÉ ?	QUE METTENT EN PLACE LES AUTORITÉS ?
 <p>INNOUDATION DÉBORDEMENT DE L'ARNON OU DE LA THÉOLS</p>	<p>Fermer les portes, fenêtres, soupiraux. Faire une réserve d'eau potable. Couper gaz et électricité, montez dans les étages. N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue. Ne pas s'engager à pied ou en voiture sur une aire inondée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) municipal en cas de vigilance orange ou rouge ou plan ORSEC par le Préfet, plan canicule ou grand froid. ◆ Tenue d'un registre des personnes vulnérables. (Plan d'Alerte et d'Urgence) faites-vous recenser en mairie dès à présent
 <p>INTEMPÉRIES CANICULE, GRAND FROID, NEIGE, TEMPÊTE, VERGLAS</p>	<p>Canicule : s'hydrater, se rafraîchir, se ventiler, fermer les volets le jour Grand froid : soyez vigilants aux appareils de chauffage, n'obstruez pas les conduits d'aération, éviter les déplacements, s'informer sur la durée et l'intensité de l'épisode.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Confinement dans les écoles ◆ Informations sur France Bleu Berry (103.2 Mhz) ◆ Une réserve communale de Sécurité Civile est créée pour assister les services municipaux.
 <p>TECHNOLOGIQUE RISQUE INDUSTRIEL OU RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES</p>	<p>Pollution chimique ou toxique de l'air : fermer volets, fenêtres et portes, boucher les entrées d'air, rester confiné, ne pas s'exposer aux produits. Risque d'explosion : couper gaz et électricité, s'éloigner de la zone de danger, ne pas fumer. Dans tous les cas : alerter les secours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Défibrillateurs extérieurs : - 23 rue de la République, - Stade d'honneur
 <p>SISMIQUE TREMBLEMENT DE TERRE</p>	<p>À l'intérieur, s'abriter sous un meuble. À l'extérieur, s'éloigner des bâtiments.</p>	<p>DANS TOUS LES CAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Ne téléphonez pas inutilement ◆ N'allez pas chercher vos enfants à l'école
 <p>TERRORISTE SECURITE RENFORCEE RISQUE ATTENTAT</p>	<p>Caractériser l'attaque (type d'arme, nombre d'individus...), s'échapper ou se cacher, et une fois en sécurité, alerter.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Si vous devez évacuer votre domicile munissez-vous de vos médicaments et d'une bouteille d'eau

DESCRIPTION ET PRÉSENTATION DES MOYENS D'ALERTE



[HTTPS://WWW.FR-ALERT.GOUV.FR/](https://www.fr-alert.gouv.fr/)

FR-Alert est le nouveau **dispositif d'alerte et d'information des populations**. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Si vous vous trouvez dans l'une des **zones concernées par un danger imminent**, vous pourrez recevoir une **notification** accompagnée d'un **signal sonore spécifique**, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.



SIRÈNE DE LA MAIRIE

La sirène située sur le toit de la mairie sera déclenchée en cas d'alerte d'incident grave et imminent. Elle est audible du centre-bourg.

Une application à télécharger sera proposée à la population ultérieurement et pourra, entre autres fonctions, servir d'alerte.

AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES

RISQUE PARTICULIER ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Situation de la nappe phréatique : niveau de la nappe, rechargement par les pluies, quantité d'eau consommée par les particuliers et professionnels, industriels, agriculteurs, ...

Pollution accidentelle ou volontaire : liée à l'agriculture (nitrates, pesticides, ...), à l'industrie (polluants organiques, métaux lourds, ...) et aux rejets des eaux usées domestiques avec un degré de traitement variable (bactéries et virus antibio-résistants, résidus médicamenteux, ...)



Le Maire doit alors agir par tout moyen, pour garantir à la population un ravitaillement en eau potable. Au titre de ses pouvoirs de police, il a compétence pour prendre toute mesure de nature à préserver l'approvisionnement en eau potable de sa commune en cas de menace grave de tarissement de l'eau.



Éviter de laisser couler l'eau



Limiter les arrosages des jardins



Utiliser les appareils de lavage à plein



Installer des équipements économes en eau

ADRESSES UTILES

- ◆ **Vigilance météorologique** : <https://vigilance.meteofrance.fr>
- ◆ **Vigicrues** : <https://www.vigicrues.gouv.fr>
- ◆ **État des nappes souterraines** : <http://www.brgm.fr/>
- ◆ **Qualité de l'air** : <http://www.ligair.fr/>
- ◆ **Prévention des risques** : <https://www.gouvernement.fr/risques>

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 54 03 49 00 - Météo France : 08 99 71 02 36
Urgences : 112 - Pompiers : 18 - Police : 17 - SAMU : 15

PLAN D'ALERTE & D'URGENCE



SOYONS ATTENTIFS AUX AUTRES !

VOUS CONNAISSEZ DES PERSONNES ISOLÉES, VULNÉRABLES ?

RECENSEMENT EN MAIRIE